

Rejoignez-nous !

Pour toutes vos questions,
vous pouvez contacter

Recrutement et conditions

Chloé DENIAU



Directrice du futur Centre de santé de
Moulins et du Centre médical et dentaire
MGEN de Lyon
Tél. 04 72 11 30 04 - Port : 06 33 94 05 63
cdeniau@mgen.fr

Accompagnement sur le territoire

Marie-Béatrice VENTURINI



Chargée de mission santé au département
de l'Allier
Tél. 04 70 34 14 39 04 - Port : 06 80 52 73 60
venturini.mb@allier.fr

On s'engage mutuellement



Audrey et Maxime sont sereins : ils ont rejoint le Projet Santé Villes Hôpital de Moulins (PSVH).

Ces médecins généralistes bénéficient d'un cabinet dans un centre de santé neuf qui prend en charge le secrétariat médical et l'administratif.

Ils feront partie d'une communauté médicale dynamique avec d'autres professionnels de santé de ville et le Centre Hospitalier de Moulins Yzeure.

On s'engage mutuellement



GRUPE vyv



Exercer autrement à MOULINS

L'accompagnement personnalisé au projet professionnel et de vie

Découverte du territoire, recherche d'un logement, d'un mode de garde ou d'un emploi pour le conjoint ... **Le Conseil départemental de l'Allier accompagne** les futurs médecins généralistes du PSVH.

Un centre de santé, un tiers lieu, une résidence

Pour favoriser les synergies entre professionnels, lutter contre l'isolement des médecins dans leur pratique.

Un futur centre de santé avec 4 cabinets de consultations en médecine générale, 1 cabinet sage-femme, 1 accueil avec salle d'attente, 1 espace collaboratif médico-social, 1 salle à manger, 1 espace de vie partagé et divers locaux techniques d'accompagnement.

Un tiers lieu santé accessible aux professionnels de santé présents sur le PSVH (centre de santé/résidence) et à ceux exerçant déjà sur le territoire.

Une résidence santé composée de 30 logements T1, à destination des professionnels de santé.



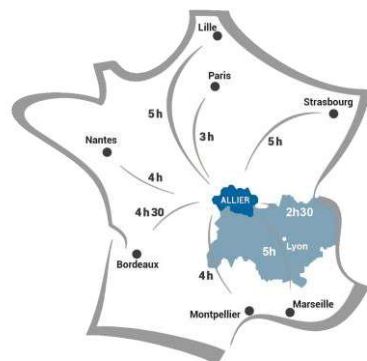
Des liens privilégiés avec

Le **Centre Hospitalier de Moulines Yzeure** situé face au centre de santé (rattaché au CHU de Clermont-Ferrand et deuxième centre hospitalier d'Auvergne)

Les **maisons de santé** et l'ensemble des **cabinets de l'agglomération**



Projet Santé Villes Hôpital de MOULINS



Des conditions d'installation attractives

Intégrer un Centre de santé MGEN, c'est bénéficier d'un statut de médecin salarié (minimum de rémunération garantie, congés payés, prise en charge du RCP et de formations...).

Peu de charges administratives, secrétariat médical intégré, présence d'un assistant médical et d'une infirmière asalée pour se consacrer pleinement à la médecine et aux patients.



MOULINS, ville millénaire à taille humaine, riche d'une communauté de 44 communes aux multiples visages.

Un territoire résolument dynamique, à la fois rural, tourné vers l'avenir et fier de son passé.

Musées, centre-ville historique, commerces, berges de l'Allier...

Choisir MOULINS, c'est adopter un mode de vie où les déplacements quotidiens se font à pied ou très vite à vélo, bus ou voiture.

Éléments de rémunération

La rémunération globale est comprise **entre 4.000€ et 5.200€ nets mensuels pour un temps plein** (composée de 40% du chiffre d'affaires et d'un forfait de coordination de 785€ bruts mensuels temps plein)



Un exercice coordonné et pluridisciplinaire et l'accompagnement d'un médecin référent

Des locaux neufs

Le choix entre un **temps plein ou un temps partiel**

A minima 3 jours/semaine avec présence **1 samedi matin / 4**

Secrétariat médical

Plateau technique (ECG, Polygraphie ventilatoire)

Un environnement professionnel stimulant

